

<http://sudsante-chbs-orient.org/spip.php?article595>



Lettre ouverte aux élu-e-s du territoire n°8.

Lettre ouverte aux élu-e-s du territoire n°8....

- Solidaires -

Publication date: jeudi 2 mai 2019

Copyright © Sud Santé Sociaux 56 - Tous droits réservés

Lettre ouverte aux élu-e-s du territoire n°8.

En 2012, lors de la fusion du centre hospitalier de Pontivy et de celui de Plémet-Loudéac, l'établissement partait avec un déficit de près de 3 millions d'euros. Afin de répondre à ces difficultés, il avait été mis en place un CRE (Contrat de Retour à l'Equilibre) à partir de 2014. Ce CRE était censé assainir la situation financière du CHCB et devait, nous avait-on dit, éviter d'être mis sous tutelle.

Concrètement pour le personnel cela devait se traduire par :

- 47 départs à la retraite non remplacés
- Près d'une dizaine de CDD non reconduits sur le secteur logistique
- Et un redéploiement pour une vingtaine d'autres CDD Dans le même temps l'établissement était accompagné par l'ARS en termes d'investissement et se voyait donc conforté dans sa place en centre Bretagne. A l'arrivée de ce CRE il a été constaté une suppression de 70 équivalents temps plein (ETP) ! En 2019 se profile un nouveau PRE (Plan de Retour à l'Equilibre) et non un contrat, qui prévoit la disparition de près de 50 ETP ! De réductions capacitaires en réorganisations le CHCB va devoir faire l'économie de 6MEuros sur ce plan 2019-2021. Ce qui représente un véritable scandale au regard des efforts déjà consentis par le personnel. Il est à noter qu'il s'agit là d'un plan, donc sans contrepartie de l'ARS, qui va s'appliquer sur un territoire déjà fortement impacté en termes d'emplois. Au-delà de la souffrance du personnel, dû à ses différentes restructurations, ses sous-effectifs chroniques, le centre Bretagne subit une fois encore des décisions de l'ARS qui mettent en péril l'avenir de ce territoire. Au final ce sont donc 70 plus 50 ETP qui auront disparus en moins de 10 ans, vous en connaissez les conséquences sur les emplois induits, fermetures d'écoles, impact sur le secteur du bâtiment, le commerce local, etc. Il s'agit bien là d'un sujet d'aménagement du territoire que nous nommerons désaménagement du territoire dont vous êtes comptables mesdames, messieurs les décideurs. Nous vous savons mesdames, messieurs les élu-e-s sensibles à la survie de votre territoire et bien évidemment sensibles à la prise en charge des patients et résidents et c'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de mettre en place, non pas un plan de retour à l'équilibre mais un véritable plan de sauvegarde de cet établissement. Sans intervention de votre part le CHCB verra donc augmenter son taux de fuite pour un jour disparaître définitivement du paysage breton. Sachant compter sur vous pour demander le retrait de ce Plan de Retour à l'Equilibre, soyez assuré, mesdames messieurs, de notre et plein et entier soutien afin de maintenir et garantir une prise en charge de qualité et en toute sécurité des habitants du territoire de santé n°8. Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée. Gwendal Rault Secrétaire départemental SUD Santé Sociaux du Morbihan

Au delà de la confiance du personnel, dû à ses différentes motivations, ses compétences chroniques, le centre Bretagne sur le territoire ne s'inscrit pas dans les prévisions de l'ORS qui mettrait en péril l'avenir de ce territoire.

La fin de son droit de plus de 50 ETP qui auront disparu en moins de 10 ans, nous en connaissons les conséquences sur les emplois, les usages, les structures d'écoles, l'impact sur le secteur du bâtiment, le commerce local, etc. Il s'agit bien d'un sujet d'aménagement du territoire qui nous concerne tous, mais nous ne sommes pas égaux devant la loi. C'est pourquoi nous comptons sur vous, nos élus, pour nous accompagner dans ce projet.

Vous vous souvenez certainement, comme nous les élus, de la situation de notre territoire. Ce n'est pas un hasard si nous nous sommes réunis à la prière de nos élus, nos patients et résidents et c'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de nous aider, nous ne sommes pas seuls à faire face à ce défi mais un véritable enjeu de santé publique.

Sans intervention de votre part le CHC verra donc, grandir son taux de fuite pour un jour qui ne sera que l'effacement du paysage breton.

Sachant bien que sur votre territoire, le retrait de ce lieu de soins à l'Equipe, vous assurez, nous avons mesuré, de notre et de la santé des habitants afin de maintenir et garantir une prise en charge de qualité et en toute sécurité des habitants du territoire de santé 56.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre cordiale et dévouée salutation.

Gwendal Rault
Secrétaire départemental
SUD Santé Sociaux du Morbihan

Florence Even
Secrétaire de la section E. 101
SUD Santé Sociaux du Morbihan

Florence Even
Secrétaire de la section CHCB
SUD Santé Sociaux du Morbihan